



Communiqué de presse

29 mai 2013

Prendre le temps de regarder en arrière et envisager l'avenir.

Au cours de sa session d'été 2013, le Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure a assisté à l'assermentation du nouveau Conseiller synodal Jörg Haberstock, examiné le passé au travers des comptes et du rapport d'activité 2012 mais aussi du Rapport de la Décennie avant d'envisager l'avenir, que ce soit en assurant son accessibilité au grand-public ou en intensifiant ses liens avec trois écoles privées.

L'Eglise est d'abord une affaire d'hommes et de femmes qui s'engagent

C'est avec une certaine émotion que le Synode, organe législatif des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, a pris congé de Hans-Ulrich Krebs après 14 ans d'engagement au sein du Conseil synodal à la tête du Département des Services centraux. Il avait auparavant été actif comme député au Synode ou comme conseiller, que ce soit dans sa paroisse ou dans sa commune d'Oberbalm. Si sa ténacité n'a pas été oubliée, plusieurs personnes ont également relevé ses qualités de trésoriers, son aménité dans les discussions et ses qualités humaines. Il a également relevé ses liens particuliers avec la Commission des finances sur les chemins jurassiens.

Son successeur s'est donc ensuite avancé devant une assemblée attentive pour prêter serment devant le président du Synode, Robert Gerber. Jörg Haberstock, domicilié à Grasswil et membre de la Fraction du centre, avait été élu lors de la session d'hiver 2012 par le Synode. Il reprendra les rênes du Département Services centraux le 1er juillet prochain. Les finances, les ressources humaines et l'administration générale seront donc dès lors sous sa responsabilité.

Le Synode a ensuite procédé à trois élections en nommant Madame Monika Tschanz-Rickli de Signau (fraction du centre) à la Commission des finances (pour succéder à M. Jörg Haberstock), Madame Marie-Louise Hoyer de Bienne (fraction jurassienne) dans la commission du Synode de réflexion et Madame Therese Mader d'Albligen à la charge de scrutatrice.

Un regard posé sur le passé...

Les comptes des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure se sont soldés l'an passé par un bénéfice de CHF 534'000.00 seulement, soit bien plus que les CHF 16'000.00 prévus au budget. Comme il a été procédé à des réserves de CHF 600'000 pour une nouvelle solution informatique, le bénéfice réel s'élevait en fait à plus d'1, 1 millions de francs. Ce bénéfice

sera porté au Capital qui se monte désormais à 8,4 millions de francs. C'est à l'unanimité que le Synode a adopté les comptes 2012.

Le Rapport d'activité 2012 adopté par le Synode a suscité de nombreuses louanges et même des applaudissements. Il a su refléter la richesse des activités des Services généraux de l'Eglise, du Synode, du Conseil synodal et des arrondissements ecclésiastiques.

Le président du Conseil synodal Andreas Zeller a présenté aux députées et députés du Synode le Rapport de la Décennie mis en ligne ce matin-même à l'adresse www.eglise-en-marche.ch. « Nous espérons que le grand public le considèrera comme le miroir d'une Eglise vivante. » Le rapport n'a pas été l'objet d'une discussion.

... sans oublier l'avenir

Le Synode a adopté sans discussion la simplification du processus d'élection complémentaire.

Il a également approuvé la nouvelle convention liant les Eglises Refbejuso avec les autres Eglises nationales concernant leur collaboration lors des foires (BEA et MariNatal). Un crédit a également été octroyé pour réaliser ce vœu.

Une motion souhaitant approfondir les liens entre les Eglises Refbejuso et les trois écoles de Muristalden, du Freies Gymnasium et la NMS Bern a reçu une large majorité. Une nouvelle fois, cette décision est accompagnée de mesures financières d'une hauteur de CHF 10'000.00.

Une première interpellation souhaitait connaître la position des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure sur la spéculation basée sur les produits alimentaires. Une deuxième exigeait des informations sur un éventuel soutien des Eglises à une initiative visant à renforcer les droits des sans-papiers. Enfin, une dernière interpellation portait sur l'enquête concernant le cas d'une pasteure de Siselen qui aurait été susceptible d'avoir des liens avec une mouvance anti-islamique.

Prendre son temps ? Oui, mais pas trop...

Constatant déjà lors de la pause de midi, la bonne avance sur son ordre du jour, le Synode a adopté à une large majorité la motion d'ordre demandant la concentration de ses travaux sur une seule journée. C'est donc ce soir déjà que les députées et les députés retournaient chez eux, la session d'été 2013 du Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ayant été levée par son vice-président, Monsieur le pasteur Richard Stern.